

Séance du 4 novembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES

Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Cul ont pris part à la délibération
29	29	25
Date de la convocation		
29/10/2025		
Date d’Affichage		
05/11/2025		

DCM N° 2025-67

L’an deux mil vingt-cinq

Et le quatre novembre

à 17 heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

20 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGIO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, CROCE-AJACCIO Catherine, PASQUALINI Maurice, MALAFRONTÉ Christine BERTOLUCCI Marie Christine, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, CAMUSAT Alexandre, DARNAUD Laure, SIMONI Pierre Baptiste, PORTA Marine, FICO Aurélie, MARTEL Enzo.

5 Membres absents excusés (procurations) :

SIMONI-PIACENTINI Céline a donné procuration à POZZO DI BORGIO Louis

FINI René a donné procuration à CROCE-AJACCIO Catherine

SILVESTRI Dominique a donné procuration à GIAMARCHI Marie Dominique

FABRIZY Bernard a donné procuration à VEISON MARCELLI Nathalie

CASANOVA Jean-Pierre a donné procuration à BATTESTI Gilles

4 Absents : MALPELI Stéphane, GIAFFERI Michael, LECA Jean Louis, NAPPO Michelle

Madame BERTOLUCCI Marie-Christine est nommée secrétaire.

Objet de la délibération
Dérogation ouvertures
dominicales des commerces
Année 2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1 et suivants,

VU la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l’activité et l’égalité des chances économiques,

VU le code du travail et notamment ses articles L.3132-26, L.3132-27 et R.3132-21,

VU les demandes de dérogations d’ouvertures dominicales pour l’année 2026 de l’Association des commerçants et artisans de Furiani et de la S.N.C HYPER ROCADE 2 parvenues en Mairie,

Madame VEISON MARCELLI Nathalie, conseillère municipale, propose aux membres du Conseil Municipal pour l’année 2026 de se prononcer sur l’ouverture des 12 dimanches suivants :

En période estivale

5, 12, 19, 26 juillet 2026

2, 9, 16, 23 août 2026

En période de fin d’année

6, 13, 20, 27 décembre 2026

OUI l’exposé de Madame VEISON MARCELLI Nathalie, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité :

DECIDE

- De donner un avis favorable sur le projet des 12 ouvertures dominicales ci-dessus proposées pour l'année 2026.

DIT

- Que l'avis des organisations syndicales d'employeurs et de salariés sera demandé.
- Que la Communauté d'Agglomération de Bastia sera saisie pour avis conforme.
- Que pour l'année 2026, les ouvertures dominicales seront accordées par arrêté du Maire pris avant le 31 décembre 2025.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONPETRI

